

Quelques faits & données à propos de l'offre social-santé du Bassin Nord-Est

Ce document décrit l'offre de services sociaux et de santé du Bassin Nord-Est. Il se veut complémentaire à celui décrivant certains aspects de la réalité socio-économique des habitant·es du bassin (voir [ici](#)).

Il ne s'agit pas d'être exhaustif et encore moins de prétendre analyser les capacités présentes dans le Bassin pour répondre aux besoins de la population. Les éléments présentés ici se veulent essentiellement descriptifs, et une multitude de limites à cette description peuvent être identifiées. Certaines limites sont mentionnées à la fin de ce document. Par ailleurs, ces éléments chiffrés ne disent rien de la qualité ou du volume des prestations réalisées. Ils permettent tout au plus d'**identifier une partie des ressources existantes pour répondre aux besoins de la population du Bassin**, et peut-être de soutenir des actions en cours ou à mener.



Les informations reprises ci-après sont une analyse descriptive de données disponibles sur Bruxelles Social (www.social.brussels)¹

¹ La base de données de ce site est régulièrement mise à jour, et les analyses réalisées ici se sont basées sur un export de la base de données réalisé le 29/02/2024. Il est donc possible que certaines valeurs de variables aient changé dans l'intervalle.

Données générales

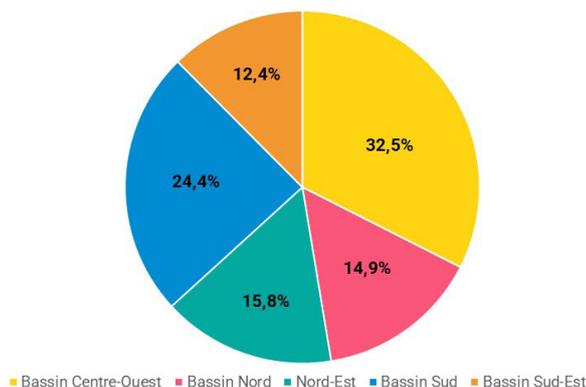
Le Bassin Nord-Est est composé de trois communes : **Evere, Schaerbeek et Saint-Josse-Ten-Noode**. Le Bassin s'étend sur **14km²**, soit environ **9%** de la superficie de la Région ; c'est le plus petit des 5 bassins. Le Bassin Nord-Est concernait **200.668 habitant·es** en 2022, soit environ 16% de la population de la Région bruxelloise. Cette importante population concentrée sur un petit territoire en fait donc le bassin le plus densément peuplé : **14.132 hab./km²**. En particulier, la commune de Saint-Josse, avec plus de 22.000 habitant·es au km², est même la commune la plus densément peuplée de tout le pays.



Services sociaux et de santé

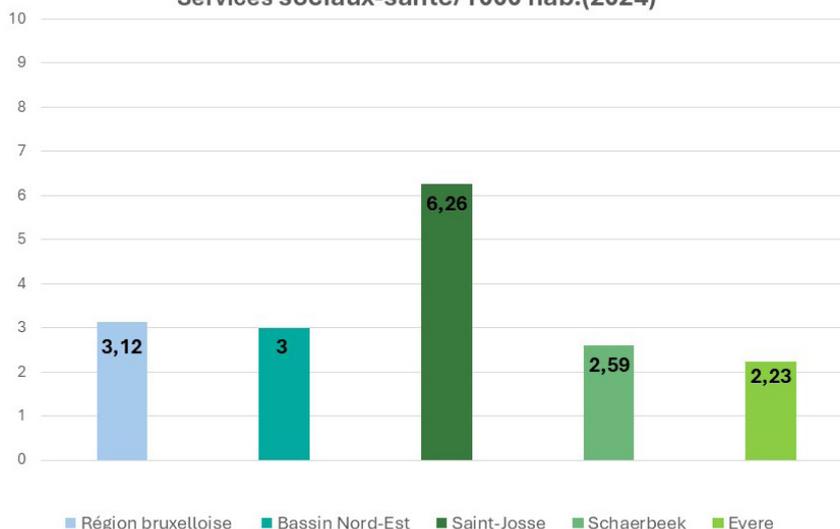
Au total, la base de données de Bruxelles-Social contient **3.807 services** sociaux ou de santé. Parmi ces services, **602 étaient situés dans le Bassin Nord-Est**, soit environ 16% du total des services. Cela correspond à un taux de **3,00 services pour 1.000 habitant·es**, très légèrement inférieur à la moyenne régionale. Cela correspond aussi à un ratio de **42,4 services au km²**, ce qui en fait en revanche la plus grande concentration de services sur un territoire de bassin.

Proportion des services sociaux-santé par Bassin (2024)



Les communes de Schaerbeek et d'Evere ont un taux de services pour 1.000 habitant·es qui est inférieur à la moyenne régionale. En revanche, Saint-Josse possède le deuxième taux de services le plus élevé pour 1000 habitant·es de toutes les communes de la Région après Bruxelles-centre (6.26). Le taux de services à Saint-Josse est remarquable étant donné la petite taille de la commune. On peut comparer cela à Koekelberg, autre commune de petite taille et très densément peuplée, où le taux de services est seulement de 2.14 services pour 1.000 habitant·es.

Services sociaux-santé/1000 hab.(2024)



Communes du Bassin Nord-Est et Région bruxelloise	Nombre de services	Ratio pour 1000 habitant·es
Saint-Josse	168	6.26
Région bruxelloise	3807	3.12
Bassin Nord-Est	602	3.00
Schaerbeek	337	2.59
Evere	97	2.23

Parmi les services du Bassin Nord-Est, 54% se déclarent ayant un **statut linguistique** francophone, 25% ont un statut bilingue, et 20% ont un statut néerlandophone.

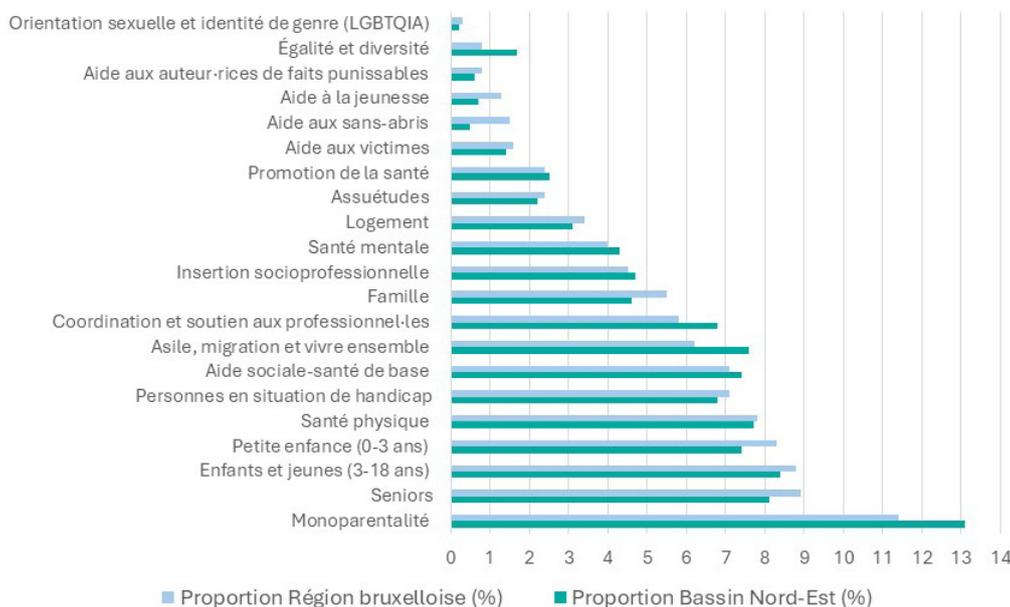
Catégories de services

En tenant compte des différents niveaux d'autorité qui peuvent agréer ou subventionner les services sociaux et de santé dans la capitale (l'autorité fédérale, la Région, les Commissions Communautaires française, flamande et commune, et les Communautés française et flamande), Bruxelles-Social dénombre pas moins de 214 types de services différents. Ces types de services sont regroupés en 21 catégories en fonction du type d'activité, de la thématique et du public-cible.

Bien évidemment, un service peut être actif dans plusieurs catégories différentes, c'est pourquoi le total des services par catégories est plus élevé que le nombre de services. En moyenne, dans le Bassin Nord-Est, un service est actif dans 2,75 catégories.

La distribution des services du Bassin Nord-Est sur les différentes catégories est représentée dans le graphique suivant.

Services sociaux-santé par catégorie(2024)



Catégorie	Nombre de services	Proportion (%)	Proportion en région bruxelloise (%)
Monoparentalité	217	13.1	11.4
Seniors	133	8.1	8.9
Enfants et jeunes (3-18 ans)	139	8.4	8.8
Petite enfance (0-3 ans)	122	7.4	8.3
Santé physique	127	7.7	7.8
Personnes en situation de handicap	112	6.8	7.1
Aide sociale-santé de base	123	7.4	7.1
Asile, migration et vivre ensemble	126	7.6	6.2
Coordination et soutien aux professionnel·les	113	6.8	5.8
Famille	76	4.6	5.5
Insertion socioprofessionnelle	78	4.7	4.5
Santé mentale	71	4.3	4.0
Logement	51	3.1	3.4
Assuétudes	37	2.2	2.4
Promotion de la santé	42	2.5	2.4
Aide aux victimes	23	1.4	1.6
Aide aux sans-abris	9	0.5	1.5
Aide à la jeunesse	12	0.7	1.3
Aide aux auteur·rices de faits punissables	10	0.6	0.8
Égalité et diversité	28	1.7	0.8
Orientation sexuelle et identité de genre (LGBTQIA)	3	0.2	0.3

Comme on peut le voir, la distribution des services est très conforme à la distribution que l'on retrouve sur l'ensemble du territoire de la région, avec toutefois une légère surreprésentation, par rapport à la distribution régionale, de services dédiés à la monoparentalité et aux questions d'« asile, migration et vivre ensemble ».

Parmi les 214 types de services différents, les mieux représentés dans le Bassin Nord-Est sont :

- Les opérateurs de cohésion sociale locaux ou régionaux francophones (80)
- Les crèches, Maisons d'Enfants et Haltes-Accueil francophones (57)
- Les crèches et services néerlandophones d'accueil hors-école pour enfants (29)
- Les Ecoles de Devoirs francophones (25)
- Les entreprises sociales d'insertion (21)
- Les Maisons de Repos pour personnes âgées, Maisons de Repos et de Soins et Résidences-Service (29)
- Les consultations francophones pour enfants (14)
- Les Maisons Médicales francophones (13)

Conclusions et limites de l'analyse

Sur base des données disponibles, on peut constater que :

L'offre de services dans le Bassin Nord-Est est très conforme à ce que l'on retrouve de manière générale en région bruxelloise. Par exemple, on y trouve **16% des services disponibles et le Bassin concerne environ 16% de la population.**

Il y a 3.00 services pour 1000 habitant-es, ce qui est très légèrement inférieur à la proportion régionale (3.12), et la répartition des services selon les 21 catégories utilisées par Bruxelles-Social est globalement identique à la répartition régionale, avec une légère surreprésentation des services actifs en matière de monoparentalité et de questions d'asile, migration et vivre ensemble par rapport à la moyenne régionale. Une part importante des services est concentrée à Saint-Josse-Ten-Noode.

Cette analyse purement descriptive est à considérer avec une multitude de précautions étant donné les nombreuses limites de celle-ci.

Premièrement, les données utilisées sont celles reprises dans la base de données de Bruxelles-Social fin février 2024. Certaines données ont pu être modifiées ou complétées par la suite.

Deuxièmement, Bruxelles-Social contient des données à propos de services et ne reprend pas la majorité des prestataires individuel·les. Ainsi, l'examen de l'offre social-santé devrait à minima être complétée par la multitude de **prestataires individuel·les** (médecins, infirmier·ères, psychologues...) qui jouent bien évidemment un rôle majeur dans l'accompagnement des bénéficiaires.

Troisièmement, les services sont considérés par rapport aux Bassins en ce qui concerne leur localisation. Cette localisation n'est pas forcément liée à leur **territoire d'action**. Certains services peuvent avoir un siège social situé en un endroit et avoir une activité qui se déploie bien au-delà de leur siège social. Certains services ont un territoire d'action explicitement délimité et d'autres non. En outre, le territoire effectif d'action (la zone géographique d'influence ou d'accroche (ou « catchment area ») de bénéficiaires peut être extrêmement variable, notamment en dépassant les limites des quartiers, communes ou bassins.

Quatrièmement, l'analyse présentée ici ne contient aucune information sur l'**activité effective des services considérés**, les capacités du service (nombre d'agents disponibles, par exemple), la taille du service, ses capacités en termes d'accessibilité ou de disponibilité, et bien évidemment encore moins en ce qui concerne les pratiques effectives et la qualité du support. Il est évident qu'un grand service, tel qu'un hôpital, n'est pas comparable à une petite association de quartier ayant 2 équivalents temps-plein. **Dès lors, aucune information ici n'est en mesure de répondre à des questions sur l'adéquation de l'offre social-santé existante par rapport aux besoins de la population du Bassin.** Enfin, il est important de souligner le fait que Bruxelles-Social est un outil qui a été pensé pour que des personnes puissent identifier des services individuels par rapport à un besoin ou une problématique. Bien qu'il permette aussi d'analyser l'offre disponible sur un territoire, d'autres données (par exemple sur la taille du service, ses places/son caseload par agent, ses critères de fonctionnement, sa zone d'attraction, son groupe-cible et groupe effectif de population concernée...) seraient nécessaires pour pouvoir aller plus loin dans l'analyse.